

SOMMAIRE

Informations diverses

Le calendrier des manifestations

MAIRIE DE

CIVRIEUX

Horaires d'ouverture

Lundi

11 h / 12 h 30 - 13 h / 18 h

Mercredi/vendredi

10 h / 12 h 30 - 13 h / 18 h

Samedi

8h30 / 11h30

Nos coordonnées

Téléphone : 04.78.98.01.61

Fax : 04.78.98.32.94

Email :
mairie.civrieux01@wanadoo.fr

Site internet :

www.mairie-civrieux01.fr

ÉDITORIAL

Meilleurs vœux à tous, que cette année soit belle et heureuse, que vos rêves deviennent réalité... Que vous ayez l'énergie nécessaire à la réalisation de vos projets.

J'ai tout d'abord des pensées compatissantes et amicales pour tous ceux qui ont perdu l'un des leurs, pour les malades ou les victimes des aléas de la vie. Que l'année 2018 soit meilleure et vous apaise.

Meilleurs vœux et un grand merci au personnel communal pour le service quotidien rendu localement à la population, j'associe à ces vœux et à ces remerciements les présidents des associations, les animateurs des activités, les bénévoles de la bibliothèque et de la ludothèque qui prend son envol.

Une mention particulière à l'équipe enseignante et tous les services liés, telle la cantine et le périscolaire. A l'école, 210 enfants sont scolarisés dans 8 classes, nous entamons une réflexion pour savoir si nous demanderons une dérogation pour la semaine à 4 jours.

Les pompiers ont effectué 64 interventions en 2017. La caserne s'est

étendue aux anciens vestiaires désaffectés. Les travaux ont été réalisés par leurs soins, les fournitures ont été payées par la commune. Il y a encore 170 CPINI (Centre de Première Intervention Non Intégré) dans l'Ain, que font fonctionner 2600 volontaires, ce qui fait de l'Ain un département totalement atypique.

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) a organisé la distribution des cadeaux de Noël, le repas de printemps, la foire aux jouets et l'exposition-vente des Talents de Civrieux, mais le point d'orgue fut l'expédition à la fête du Lac à Annecy, très appréciée. L'association Loisirs amitiés est en restructuration, elle recherche des volontaires, pour proposer de nouvelles activités : sorties, jeux, visites, voyage, etc. ...

Le local technique vers l'école est maintenant occupé par les agents techniques et l'ancien local est à louer. Le parking de l'école est terminé et **il n'y a vraiment plus aucun motif à risquer la vie de ses enfants en les déposant sur la piste cyclable du Bois Ravat.**

Suite page 2

CONSEILS MUNICIPAUX

Les séances du conseil municipal sont publiques

Jeudi 8 février 2018

Mardi 6 mars 2018

Jeudi 22 mars 2018

Mardi 3 avril 2018

Mercredi 3 mai 2018

À 20 h 30, salle du conseil

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Le lundi 15 Janvier 2018, le Conseil Municipal a délibéré à l'unanimité pour mettre en révision le Plan Local d'Urbanisme. Cette révision selon la procédure « Révision avec examen conjoint » permettra de modifier trois secteurs en zone Agricole. Elle devrait durer de 8 à 12 mois. Voir la suite page 3.

RYTHMES SCOLAIRES

Réunion pour présenter les conclusions de la consultation effectuée auprès des familles, des enseignants, des enfants et du personnel périscolaire.

**Mercredi 28 février 2018
à 20 h 30 salle des fêtes**

Vous avez certainement remarqué le vol tournoyant des pigeons autour du clocher, chassés impitoyablement de leur pigeonnier squat car des grilles ont été posées sur les abassons et les ouvertures en ogives. La sacristie a été réhabilitée.

Le fleurissement agrémenta notre village, le zéro phyto que nous pratiquons maintenant a modifié nos pratiques, mais le résultat est plaisant.

Concernant **les grands travaux, trois dossiers** sont à l'étude : la réhabilitation de la mairie, l'aménagement des voiries de la rue de La Courge et du Chanay.

La Communauté de Communes installe l'assainissement collectif au Hameau de Bernoud et aux Collières.

Civrieux compte **1 622 habitants**, de nouveaux lotissements, véritables petits hameaux, 1975 ha, 46 km de voiries classées, sans compter les chemins de l'Association Foncière. Grâce à nos **généreux mécènes et annonceurs**, vous disposez de la **carte du village**, et pour se repérer tout au long de l'année 2018, de **l'agenda**.

Toutes ces réalisations, c'est le travail quotidien, tenace et constant de mes adjoints, Gérard Porretti, Roger Chorier, Gilles Crémet, Chantal Pestel, du conseiller délégué Gérard Alcindor, soutenus par le conseil municipal. Je les remercie en mon nom et au nom de tous.

Des événements marquants de cette année, le jour le plus important fût certainement le **2 septembre 2017, où nous avons scellé notre jumelage avec Sebechleby en Slovaquie et Rasinari en Roumanie**, grâce au dynamisme efficace de **l'équipe du jumelage** sous le pilotage de son **président Bernard Vasseur**. Le Comité de Jumelage propose de nombreux projets sur l'année 2018 : échange de classes, foot à Sebechleby, ski à Rasinari, rencontre à Strasbourg à la Toussaint des 4 pays (France, Italie, Slovaquie, Roumanie) pour les 20 ans de jumelage de Civrieux.

L'autre évènement important c'est l'élection du nouveau conseil municipal des jeunes qui a eu lieu les 22 et 23 décembre 2017 sous l'impulsion de Madame Christelle Sève et mis en œuvre par Loïc Frémaux que je remercie pour leur engagement auprès des jeunes. Félicitations et bon vent à ce nouveau conseil, ils ont un potentiel de budget de 10 000 euros à gérer en fonction des projets qui seront proposés.

Que vous souhaiter ? Que le monde devienne plus paisible, plus sûr, plus humain, et puis que nous relevions le grand défi de notre temps : l'évolution climatique.

« Vivez si m'en croyez, n'attendez à demain, cueillez dès aujourd'hui les roses de la vie » (Pierre de Ronsard).

Marie Jeanne BEGUET

INFORMATION DE LA CROIX-ROUGE FRANCAISE

La Croix-Rouge française souhaite entreprendre une campagne de sensibilisation en porte à porte à Civrieux du 15 janvier 2018 au 10 février 2018, à raison de 3 jours maximum sur cette période.

Une équipe ira à la rencontre des personnes à leur domicile au nom de la Croix-Rouge française.

Elle sera clairement identifiable par un badge et des vêtements aux couleurs de l'association.

L'équipe de la Croix-Rouge pourra intervenir entre 12h00 et 20h00 du lundi au vendredi et de 12h00 à 18h00 le samedi.

Ces campagnes visent à sensibiliser les individus sur les missions d'intérêt général de la Croix-Rouge française.

Elles ont également pour objectif de trouver de nouveaux soutiens réguliers, mais ne feront pas l'objet d'une quête en espèces ou en chèques.

SAÔNIBUS - LIGNE 3 - CCDSV

Créée en août 2016, la ligne 3 assurant une desserte complémentaire entre le parc d'activités de Trévoux, les bords de Saône de Trévoux (la Passerelle) et la gare de Saint Germain au Mont d'Or évolue de nouveau.

Afin de répondre au mieux aux attentes des usagers, l'itinéraire de la ligne 3 est désormais étendu au centre ville de Trévoux (passage aux arrêts Clos / Combattants / Poyat / Sidoine) et les horaires sont réadaptés pour offrir des départs supplémentaires en complément de la ligne 113 du Département (le matin, le midi et le soir).

Les horaires sont consultables en mairie ainsi que sur le site de la ccsv

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (P. L. U.)

Depuis l'approbation du PLU en 2015, diverses évolutions ont concerné des propriétés en zone agricole, notamment du fait de la disparition de l'activité agricole. Ainsi des parcelles bâties classées A (zone Agricole) devraient de fait être maintenant classées Aa (sous-secteur de la zone Agricole destiné à l'accueil d'activités économiques) il conviendrait d'étendre le zonage Aa sur une zone A essentiellement sur des bâtiments (parcelle ZL 98), car le siège de l'exploitation agricole n'existe plus sur ces parcelles suite à une vente à la CCDSV.

De plus, il conviendrait de créer une zone Aa incluant le local artisanal et une partie limitée du terrain pour l'extension sur les parcelles ZO 360, 335 et 366, qui n'avait pas été créée dans le PLU car le local artisanal n'était pas répertorié.

Enfin, il conviendrait de créer une zone Aa pour prendre en compte l'installation d'un artisan sur les parcelles ZV 134, 138 et une partie 133. Depuis la révision du PLU l'exploitation agricole a cessé, il n'y a plus de siège d'exploitation et une activité artisanale est installée dans les dépendances.

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité

1. de prescrire la révision avec examen conjoint du plan local d'urbanisme
2. d'énoncer les objectifs poursuivis : extension ou création de zones Aa
3. de soumettre la procédure à la concertation du public pendant toute sa durée en associant les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées dont les représentants de la profession agricole, selon les modalités suivantes :
 - **Documents consultables en mairie au fur et à mesure de leur réalisation, ouverture permanente d'un registre d'observations en mairie et rendez-vous possible avec un élu pour des explications complémentaires,**
 - **Information régulière dans la lettre municipale, sur le site internet et via le panneau électronique d'information ;**
4. d'associer les services de l'État conformément aux dispositions du code de l'urbanisme ;
5. de consulter au cours de la procédure, les personnes publiques prévues par la loi si elles en font la demande et en tant que de besoin, l'autorité environnementale ;
6. de réaliser l'évaluation environnementale ;
7. de consulter :
 - la chambre d'agriculture ;
 - la commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF) ;
 - l'autorité environnementale sur le PADD (Projet Aménagement et de Développement Durable)
8. de charger un cabinet d'urbanisme de la réalisation de la révision avec examen conjoint du plan local d'urbanisme et conjointement de conduire l'évaluation environnementale
9. de charger la commission municipale générale composée de l'ensemble du Conseil Municipal du suivi de la révision du plan local d'urbanisme
10. de donner autorisation au Maire pour signer tout contrat, avenant, ou convention de prestation ou de service nécessaires à la mise en œuvre de la révision enquête public du plan local d'urbanisme ;
11. dit que les crédits destinés au financement des dépenses afférentes, seront inscrits au budget .

La procédure se déroulera selon les étapes suivantes

- **délibération du Conseil Municipal précisant les objectifs poursuivis**
- **phase d'étude**
- **Arrêt : délibération du Conseil Municipal approuvant le projet de révision**
- **Réunion d'examen conjoint avec les personnes publiques associées**
- **Enquête publique (31 jours)**
- **Approbation : délibération du Conseil Municipal approuvant la révision.**

ECOLE VICTOR HUGO

A la rentrée de septembre 2017, 216 enfants étaient inscrits. Nous avons eu 3 nouvelles inscriptions depuis, ce qui porte le nombre à 219 et un élève a quitté l'école. Il y a donc **218 élèves** inscrits en janvier 2018 (dont 5 enfants de 2 ans). Les élèves sont répartis sur 8 classes des petits de la maternelle au Cours Moyen 2^{ème} année.

Nom de l'enseignant(e)	Niveau	Nombre d'élèves
Marjorie Krier	TPS+ PS	5 + 22 = 27
Elodie Sahut	MS + GS	15 + 12 = 27
Françoise Bosc et Bertrand PASTOR	MS + GS	15 + 11 = 26
Isabelle Chavée	CP	27
Marion Mulin	CE1	25
Nadège Florès	CE2	27
Gilles Hamman	CE1+ CM 1	6 + 23 = 29
Fabrice Malycha	CM2	30

La classe de tout-petits/petits et les 2 classes de moyens et grands bénéficient de l'aide de Mesdames D. DHAINE, M. TAILHANDIER, (à temps plein) et M L PLUMÉZ (8h00 par semaine) ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles).

Le contrat de Mme Véronique Schuhler-Husson qui aidait la directrice dans le travail administratif, accompagnait de petits groupes d'élèves (avec les enseignants) et gérait les entrées et sorties de l'école pendant le temps scolaire prend fin le 28 février 2018 et ne sera pas renouvelé.

Mme Pierrot, grand-mère bénévole, gère la bibliothèque et assure le rangement, le tri, l'enregistrement des livres... ainsi que la prise en charge de petits groupes.

Les projets de cette année :

Le gros projet de cette année a pour thème : LE CIRQUE. Il s'agit d'un projet impliquant l'école, le Sou des écoles et la mairie. Un chapiteau sera installé dans le village pendant 2 semaines (du 19 au 30 mars 2018). Les enfants vont pouvoir découvrir les arts du cirque à tour de rôle en vue de préparer une représentation à l'intention des parents pour le carnaval.

Le chapiteau pourra également être utilisé par d'autres associations du village en dehors du temps scolaire.

Les classes de CE1/CM1 et CM2 sont allées visiter les Grottes de Cerdon le lundi 9 octobre. Ils ont également participé à des ateliers proposés par les Grottes : pour les CM2, travail sur la géologie, comment se sont formées les grottes ? Les CE1/CM1 ont participé à des ateliers de découverte de l'archéologie.

Les classes de CE2 – CE1/CM1 et CM2 ont mené à bien un projet avec une illustratrice de BD : Léah Touitou. Ils ont réalisé une BD qui a été exposée au Salon du Livre de Trévoux au mois de janvier. Ce projet s'est fait en partenariat avec la Passerelle. Léah Touitou est intervenue plusieurs journées dans ces classes pour aider les élèves dans leur travail de création.

Pour la semaine du goût, toutes les classes ont travaillé autour du chocolat. Les élèves ont cuisiné différentes recettes et les ont partagées lors d'un goûter collectif le vendredi matin 13 octobre.

Mise en place d'un projet JARDINAGE avec plantation de bulbes chez les PS.

Les classes de CP et CM2 cuisinent ensemble un vendredi par mois à l'occasion des anniversaires.

La journée du sport scolaire a eu lieu le mercredi 27 septembre 2017. Les enfants se sont retrouvés au stade pour un relais unissant les petits et les grands dans l'effort.

Rencontres sportives USEP : 4 classes sont adhérentes cette année et partagent leurs performances sportives avec d'autres écoles en respectant les valeurs de l'USEP (citoyenneté, responsabilisation, entre-aide...).

Les élèves de l'école ont pu assister à un spectacle de Noël de théâtre d'improvisation qui a ravi petits et grands.

Fête de l'école prévue le vendredi 29 juin 2018.

Françoise BOSCH

Directrice de l'école Victor Hugo

PREPARATION DE LA RENTREE SCOLAIRE 2018/2019

Les inscriptions pour la rentrée 2018-2019 se font en 2 temps :

- En mairie (aux horaires d'ouverture du secrétariat) avec le livret de famille, le carnet de santé et l'attestation de domicile.
- A l'école avec le bon de la mairie, livret de famille et carnet de santé. Les permanences pour les inscriptions à l'école sont les suivantes :
 - Mardi 27/02/18 de 13h30 à 17h00
 - Jeudi 01/03/18 de 16h00 à 18h00
 - Vendredi 02/03/18 de 07h45 à 11h30
 - Jeudi 08/03/18 de 16h00 à 18h00
 - Vendredi 09/03/18 de 07h45 à 16h00
 - Mardi 13/03/18 de 13h30 à 17h00
 - Vendredi 16/03 de 07h45 à 16h00
 - Jeudi 22/03/18 de 16h00 à 18h00
 - Mardi 27/03/18 de 07h45 à 11h30.

Si vous ne pouvez pas vous rendre disponible sur ces créneaux, vous pouvez contacter l'école pour prendre un RV (04.72.08.68.40).

Françoise BOSC - Directrice de l'école Victor Hugo

LES RYTHMES SCOLAIRES

Lors du premier conseil d'école de l'année scolaire il a été décidé de mettre en œuvre une réflexion sur les rythmes scolaires.

Nous avons confié aux FRANCAS du Rhône (association qui œuvre dans le domaine de l'éducation et des loisirs pour les jeunes) la réalisation d'une consultation .

- Un questionnaire dédié aux familles sera accessible sur le site internet de la commune avec un lien pour pouvoir répondre directement. Des exemplaires papiers seront disponibles à la mairie et à l'école. Chaque parent (le père et la mère) doivent répondre individuellement, il y a donc 2 réponses par famille. C'est une consultation et non un référendum.
- Des entretiens seront conduits par les FRANCAS :
 - Dans 4 classes pour recueillir la parole des enfants.
 - Avec la directrice et les enseignants

- Avec Madame Christelle SEVE, Conseillère municipale et déléguée des parents d'élèves.
- Avec l'animateur jeune
- Avec le personnel du périscolaire
- Un bref questionnaire adressé à toute la population (en ligne sur le site de la commune) permettra à tous les administrés de s'exprimer à titre collaboratif.

La synthèse de ce travail sera présentée à la salle des fêtes le mercredi 28 février à 20 h 30, sans débat.

Les membres du conseil d'école voteront le lundi 5 mars 2018, lors du prochain conseil d'école.

Le Conseil Municipal votera lors de sa séance du 6 mars 2018.

Ces deux délibérations seront transmises au DASEN Directeur Académique des Services de l'Éducation nationale qui décidera du rythme scolaire pour les 3 années à venir.

*Ne me demande pas d'où me vient ma tristesse
Ne me demande rien tu ne comprendrais pas
En découvrant l'amour je frôle la détresse
En croyant au bonheur la peur entre en mes joies*

*Retiens la nuit
Pour nous deux jusqu'à la fin du monde
Retiens la nuit
Pour nos coeurs, dans sa course vagabonde*

« Retiens la nuit » écrite par Charles Aznavour et interprétée par Johnny Halliday

Cézanne peint

Silence les grillons
Sur les branches immobiles
Les arbres font des rayons
Et des ombres subtiles
Silence dans la maison
Silence sur la colline
Ces parfums qu'on devine
C'est l'odeur de saison
Mais voilà l'homme
Sous son chapeau de paille
Des taches plein sa blouse
Et sa barbe en bataille

Cézanne peint
Il laisse s'accomplir la magie de ses mains
Cézanne peint
Et il éclaire le monde pour nos yeux qui n'voient rien
Si le bonheur existe
C'est une épreuve d'artiste
Cézanne le sait bien

Vibre la lumière

Chanson interprétée par France Gall

Le passé ne m'intéresse pas beaucoup. Ce qui m'a toujours intéressé, c'est l'avenir. Le passé est très utile pour construire l'avenir et l'avenir sort du passé, mais c'est de l'avenir qu'il faut s'occuper. Je suis pour le génie contre le talent, je suis pour l'imagination contre le souvenir, et je suis pour l'avenir contre le passé.

Entretien réalisé avec Jean d'Ormesson par Gallimard en 2016 - Jean d'Ormesson

Les hommes sont libres. Ou ils se croient libres. Ils sont, en vérité, si étroitement maintenus dans un fragment dérisoire de l'espace et dans leur époque d'où il leur est interdit de s'échapper que leur fameuse liberté, dont ils font si grand cas, n'est que trompe-l'œil et illusion.

Comme un chant d'espérance, Héloïse d'Ormesson, 2014 - Jean d'Ormesson

Puisque rien ne peut sortir de rien, comment l'univers peut-il sortir du néant ?

Comme un chant d'espérance, Héloïse d'Ormesson, 2014. - Jean d'Ormesson

Quand on est enfant

J'ai voulu être une étoile
Briller sur tout l'univers
J'ai voulu être un oiseau
Frôler le soleil et l'eau

J'ai voulu être un nuage
Léger, rose et transparent
On n'a pas notion des choses
Quand on est enfant

J'ai voulu porter la terre
Sur mes épaules fragiles
J'ai voulu plier le fer
Des monstres géants de la ville
Au diable que je me repose
Au diable d'attendre d'être grand
On n'a pas notion des choses
Quand on est enfant

Chanson interprétée par France Gall

Je te promets

Je te promets le sel au baiser de ma bouche
Je te promets le miel à ma main qui te touche
Je te promets le ciel au dessus de ta couche
Des fleurs et des dentelles pour que tes nuits soient douces

Je te promets la clé des secrets de mon âme
Je te promets ma vie de mes rires à mes larmes
Je te promets le feu à la place des armes
Plus jamais des adieux rien que des au-revoir

J'y crois comme à la terre, j'y crois comme au soleil
J'y crois comme un enfant, comme on peut croire au ciel
J'y crois comme à ta peau, à tes bras qui me serrent
J'te promets une histoire différente des autres
J'ai tant besoin d'y croire encore

Je te promets des jours tout bleus comme tes veines
Je te promets des nuits rouges comme tes rêves
Des heures incandescentes et des minutes blanches
Des secondes insouciantes au rythme de tes hanches

Je te promets mes bras pour porter tes angoisses
Je te promets mes mains pour que tu les embrasses
Je te promets mes yeux si tu ne peux plus voir
J'te promets d'être heureux si tu n'as plus d'espoir

Extrait de la chanson « Je te promets » écrite par Jean-Jacques Goldmann et interprétée par Johnny Halliday

Soirée Savoyarde

Amicale des Classes en

0 et 5

Organise

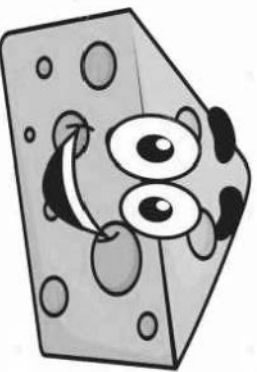
Une Croziflette



Salle des Fêtes de Civrieux

3 Février 2018

À partir de 19h30



Réservations du 8 au 28 janvier 2018

« Bar de la Bascule »

Adulte : 20 € (Repas sans les boissons)

Enfant : 10 € (-12 ans sans boissons)



CV LM

**MATINÉE AIDE À LA RÉDACTION
CV ET LETTRE DE MOTIVATION**

Vous recherchez un **Emploi**, un **Job d'été**, un **Contrat d'apprentissage** ou de **professionnalisation**, ou un **Stage scolaire** ?

Vous devez passer un entretien ?

Quel que soit le type de candidature (emploi, job occasionnel, stage....), il faut soigner le **CV** et la **lettre de motivation** : ce sont des outils qui permettent de rentrer en relation avec un futur employeur et donnent la première impression.

Mettez toutes les chances de votre côté pour que cette première impression soit favorable.

Venez nous rencontrer :

Samedi 03 Février 2018

De 9H00 à 12H00

Salle du Conseil Municipal

Ambérieux en Dombes

Les parrains de l'association Passerelle en Dombes seront à votre disposition, ils vous recevront individuellement.



Conseil Municipal des Jeunes Mandat 2018-2020

Hania BELAÏD	Lilia LENART
Mélody BESNIER- LERICHE	Maeva MARCHESI
Camille BESSON	Paul POINTET
Mathias BESSON	Axel RIBOT
Clara CESSOT	Emmy TOMASSONE
Charles CLAUDIN - BIDAULT	Enzo VILLALBA
Manon GILLIARD	Toutes nos félicitations aux nouveaux élus.

REPAS DE PRINTEMPS

Jeudi 15 mars 2018

à midi à la salle des fêtes de Civrieux.

Le CCAS a le plaisir d'inviter toutes les personnes nées en 1943 et avant. Vous pouvez partager ce moment de convivialité, inscription en mairie, la participation sera de 30 €.

MANIFESTATIONS

DATE	ORGANISATEUR	MANIFESTATION
Samedi 27 janvier 2018	Comité de Jumelage	Soirée Kapustnica (soupe slovaque à la choucroute) Salle des fêtes
Samedi 3 février 2018	Classes 0 et 5	Soirée savoyarde Salle des fêtes
Samedi 17 février 2018	Amicale des pompiers	Vente andouillettes Salle des fêtes
Dimanche 11 février 2018	EOLIA	Accordéon – Salle des fêtes à Villeneuve – 17 h
Jeudi 15 mars 2018	CCAS	Repas de Printemps
Samedi 17 mars 2018	Classes en 8	Fête des 10 ans
Samedi 24 mars 2018	Classes en 8	Banquet des classes Salle des fêtes
Samedi 31 mars 2018	Sou des écoles	Vente de bugnes
Dimanche 1 ^{er} avril 2018	Comité de jumelage	Brocante
Vendredi 6 avril 2018	Sou des écoles	Carnaval